

**Grand Cognac recrute**  
**Chef(fe) de projet Action Cœur de Ville**  
**Temps complet**  
**CDD du 01/01/2023 au 31/12/2026**

Grand Cognac est une jeune communauté d'agglomération située à l'ouest de la Charente, née le 1er janvier 2017 de la fusion de 4 communautés de communes. Grand Cognac compte 55 communes, son territoire couvre une superficie de 755 km<sup>2</sup> pour 71 935 habitants.

Outre les compétences obligatoires d'une agglomération (développement économique, aménagement du territoire, habitat, politique de la ville, eau et assainissement, déchets...), Grand Cognac intervient dans le domaine de la promotion du tourisme, du sport, de la culture ou encore de l'enfance-jeunesse.

2<sup>ème</sup> intercommunalité de Charente (500 agents), Grand Cognac est une collectivité en fort développement sur un territoire dynamique et d'avenir (AOC reconnue, 2<sup>ème</sup> région française exportatrice, terroir d'excellence, plus grand vignoble au monde à produire une eau de vie dont la renommée en fait un symbole de l'art de vivre à la française).

Situé à 2h30 de Paris, 1h30 de Bordeaux, 1h de la côte atlantique, le territoire de l'agglomération permet de concilier vie professionnelle et personnelle dans un cadre privilégié et préservé (offre culturelle, sportive et de services à la population dense, prix de l'immobilier attractif, fort taux d'ensoleillement, proximité du littoral, fleuve Charente...).

<https://www.grand-cognac.fr>

<https://www.grand-cognac.fr/travailler-et-entreprendre/choisir-grand-cognac>

### **Descriptif de l'emploi**

Une convention « Action cœur de ville » (ACV) a été signée entre grand Cognac, la Ville de Cognac et l'Etat. Le programme ACV est prolongé jusqu'en 2026 et doit être porté par un(e) chef(fe) de projet « Action cœur de ville ». Compte tenu de la prégnance des compétences communautaires dans ce programme (habitat, mobilités, urbanisme, développement économique, ...), la Ville et l'intercommunalité ont décidé que ce recrutement serait porté par Grand Cognac.

### **Missions**

Sous l'autorité conjointe du Maire de Cognac et du Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac, vous serez en charge de :

Organiser et piloter le programme avec les partenaires de la Communauté d'agglomération et de la Ville, en particulier avec les représentants de l'Etat, de l'ANAH, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de l'Etablissement Public Foncier Régional, d'Action Logement, ...

Assurer une cohérence entre l'ensemble des dispositifs et des acteurs liés à la redynamisation du centre-ville,

Mettre en œuvre la gouvernance transversale du projet de revitalisation du centre-ville de Cognac, en lien avec le dispositif « Petites Villes de Demain » dans lequel trois autres centralités de l'agglomération ont été retenues (Jarnac, Châteauneuf et Segonzac),

### **HÔTEL DE COMMUNAUTÉ**

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ [contact@grand-cognac.fr](mailto:contact@grand-cognac.fr)

♦ [www.grand-cognac.fr](http://www.grand-cognac.fr)



Piloter les études nécessaires à la mise en œuvre du programme d'actions  
Coordonner et assurer le suivi de l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations inscrites dans le programme avec les porteurs de projets concernés

### **Profil demandé**

Formation supérieure dans le domaine des politiques publiques d'aménagement, de développement local, d'habitat, de développement économique

Intérêt pour la conduite de projets complexes

Bonne connaissance des collectivités territoriales, de leur cadre réglementaire, des outils et politiques publiques

Compétences en techniques d'animation et de communication

Qualités relationnelles et aptitude pour le travail en équipe

Qualités rédactionnelles, rigueur et organisation

Efficacité, adaptabilité et réactivité

Niveau d'étude requis : master

Durée d'expérience souhaitée : expérience de 2 ans en matière de développement local et de conduite de projets territoriaux

### **Conditions de travail**

Poste à temps complet, à pourvoir à partir du 01/01/2023, basé à Cognac.

Eléments de salaire : traitement de base minimum = 1891€ brut + régime indemnitaire mensuel = 733€ brut.

Accès aux prestations du CNAS, participation de Grand Cognac au contrat de prévoyance groupe à hauteur de 15€ brut mensuel pour un temps complet.

Possibilité de modulation du temps de travail entre 35 et 39 h en accord avec le responsable de service, avec génération de RTT

Possibilité de télétravail

Pour plus d'informations, contacter Nathalie GOURDET, Directrice du Pôle Aménagement du Territoire et Habitat, de préférence par mail ([nathalie.gourdet@grand-cognac.fr](mailto:nathalie.gourdet@grand-cognac.fr))

Merci d'adresser une lettre de motivation, un CV détaillé ainsi que la copie de vos diplômes avant le **2 septembre 2022** :

- par voie postale : à l'attention de Monsieur le Président - Grand Cognac - 6, rue de Valdepeñas - CS 10216 - 16111 Cognac Cedex

- ou par mail : **UNIQUEMENT** à [contact@grand-cognac.fr](mailto:contact@grand-cognac.fr)